Vol. XL   Saint-Boniface, Manitoba, 30 Août 1911.   No. 43

ABONNEMENT
Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 "
Europe (compris le port) ...... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES
1re insertion, par ligne ....12 cents
Chaque insertion subséquente......... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA



Une Deloyaute

DIT LA "PRESSE"

"Joe Martin est venu d'Angleterre pour aider M. Borden et M. Bourassa à renverser sir Wilfrid Laurier. Tous nos compatriotes admettront que c'est une bonne note d'avoir pour ennemi l'ancien fanatique qui a donné au Parlement canadien, avant 1896, tant de preuves de sa haine féroce contre notre race, nos institutions et nos croyances."

Cet articulet de la *Presse* est criant de déloyauté.

La *Presse* sait fort bien que M. Joe Martin, après 1890, après avoir, par conséquent, "donné des preuves de sa haine féroce contre notre race, nos institutions et nos croyances," se fit élire député de Winnipeg à la grande satisfaction de M. Laurier, qui lui envoya, dans la soirée, une dépêche de félicitations.

Loin de s'offenser d'un tel compagnonage, sir Wilfrid Laurier s'en servit pour arriver. Jamais il ne répudia Joe Martin. —Des querelles de fromages, seules, les séparèrent.

Et qu'aujourd'hui M. Martin se prononce contre M. Laurier à cause du désordre financier de l'administration, nous ne voyons pas bien que la *Presse* puisse en tirer une conclusion honorable pour le premier-ministre.

Non, malheureusement, M. Martin ne s'est jamais plaint de M. Laurier dans la question des écoles de l'Ouest. M. Laurier fit trop bien le jeu que nos persécuteurs attendaient de lui. Les reproches que l'histoire lui fera ne viendront point du côté des francophobes.

De quel cote est le Gentilhommerie ?

Voici le salut, éloquent, chevaleresque et chrétien, qu'on adresse à un adversaire défunt, dans le camp de ceux que M. Rodolphe Lemieux, en pleine assemblée, a grossièrement traités d'idiots, de ratés et de bandits :

"La mort de M. Beauparlant, survenant en pleine bataille électorale a causé une impression tragique.

"Ce n'est pas l'heure d'élever des contestations politiques, ni de repasser de vieilles querelles.

"Nous préférons nous souvenir des qualités de coeur, de la proverbiale générosité que tous reconnaissaient à l'ancien député de Saint-Hyacinthe ; nous préférons nous souvenir de sa crânerie devant l'adversaire quel qu'il fût.

"Et, sur la tombe de ce combatif, nous formulons le seul voeu qui importe maintenant : *Requiescat in pace*—qu'il repose dans la paix éternelle.

Le Devoir.

La Mesure de leur Generosite

Un journal libéral de l'ouest cite ces paroles de M. Oliver parlant à un auditoire d'Edmonton:

Ces deux chemins de fer ne sont pas venus par surprise "disait-il avec orgueil ; La Providence ne nous les a pas bâtis. Ils sont ici parce que le parti libéral était au pouvoir ; *parce que* le gouvernement Laurier était avec Edmonton et qu'*Edmonton a toujours été fidèle au grand parti.*"

Voilà ! Le gouvernement fédéral a donné des chemins à Edmonton parceque Edmonton a voté libéral !

C'est sans doute pour cette raison, mais en sens inverse, que que la province de Manitoba est si mal traitée par le cabinet d'Ottawa.

Curieuses mœurs tout de même pour administrer un pays. Ça achève.

ASSEMBLEES

M. Molloy avait fait annoncer un certain nombre d'assemblées dans le comté de Provencher. Il avait ouvert sa campagne le 22 août à Sprague,—exactement le lendemain de la Convention qui avait choisi M. Bleau. Le 22, M. Bleau, accompagné de M. Joseph Bernier, député de St. Boniface, arriva à Sprague, à la grande surprise de M. Molloy. Cette première réunion populaire a valu des adhérents nombreux à la candidature de M. Bleau.

M. Bleau ayant décidé de suivre M. Molloy à travers tout le comté, se rendit le lendemain à Wampum, où il fut encore mieux accueilli que le candidat libéral. L'assemblée de Vassar, donnée le même soir, eut le même résultat et on peut dire, sans exagérer les choses et sans faire d'injustice au candidat libéral, que cette partie du comté, où M. Molloy croyait d'abord remporter une majorité considérable, portera au contraire ses sympathies au candidat conservateur.

Une assemblée avait été convoquée par M. Molloy pour le 24, à Piney, mais M. Molloy déclara qu'il n'y aurait pas assez de monde et qu'il ne valait pas la peine de tenir cette assemblée.

L'assemblée fut donc cancellée par M. Molloy, malgré l'invitation que le condidat libéral avait faite à M. Bleau d'y assister.

On conçoit que cette manière de procéder de la part de M. Molloy n'ait pas plu à M. Bleau. Le candidat conservateur a donc décidé de convoquer lui même ses propres assemblées. M. Molloy et ses amis sont invités à y porter la parole. Voici la date de ces assemblées :

Mercredi, le 30 août, LaBroquerie, 8 h,

Jeudi, le 31 août, Rosewood, 8 h.

Vendredi et samedi, 1er et 2 sept. Woodridge 3 h. Bedford 7.30.

Dimanche, le 3 septembre, Ile des Chênes 12.00.

Lundi, le 4 septembre, Piney, 1 h. Vita, 7.30.

Mardi, le 5 septembre, Old Stuartburn, 1 h. Greenridge, 7.30.

Mercredi, le 6 septembre, Ridgeville, 7.30 h.

Jeudi, le 7 septembre, Emerson 7.30 h.

Vendredi, le 8 septembre, Dominion City 7.30 h.

Samedi, le 9 septembre, Arnaud 7.30 h.

Dimanche, le 10 septembre, St. Pierre 11.30 h. St-Malo 8 h.

Lundi, le 11 septembre, Norwood 8 h.

Mardi, le 12 septembre, St-Vital 8 h.

Mercredi, le 13 septembre, St. Norbert, 8 h.

Jeudi, le 14 septembre, St-Adolphe, 8 h.

Vendredi, le 15 septembre, St-Agathe, 8 h.

Samedi, le 16 septembre, Aubigny, 8 h.

Dimanche, le 17 septembre, Letellier, 11.30 h. ; St. Joseph, 4 h. ; St. St- Jean-Baptiste, 8 h.

Lundi, le 19 septembre, Morris 8 h.

Mardi, le 20 septembre, St-Boniface, 8 h.

DIEU SAUVE LE ROI.

Montréal, 22 — On annonce que le gouvernement français vient de donner l'ordre au Consulat Général de Montréal de prendre une option sur tout le blé canadien disponible. Cette décision du gouvernement français qui est un présage de guerre fait redouter des complications au sujet des pourparlers franco-allemands sur la question marocaine.

Le Manitoba

Mercredi, 30 Aout 1911

Manifeste de M. Borden

LE CHEF DE L'OPPOSITION AU PEUPLE CANADIEN

Nous recommandons à tous ceux à qui notre journal parviendra de lire attentivement le message de M. Borden. Et nous sommes persuadés que tout électeur, de pensée droite et loyale, qu'il ait été dans le passé conservateur ou libéral, reconnaîtra l'excellence du programme politique dont ce document est l'exposition.

L'information qui arrive de toutes les provinces tend à démontrer que le pays menacé dans ses intérêts industriels et agricoles par le projet de Réciprocité, va jeter à terre le gouvernement :

"Au peuple du Canada :—

"Quand le parlement a été soudainement dissous, le 29 de juillet, j'ai publié une courte déclaration, au sujet des circonstances dans lesquelles cette dissolution a eu lieu. C'est maintenant mon devoir de dire quelles sont les questions qui se présentent à la considération.

"Au cours de notre résistance au projet du gouvernement en faveur de la réciprocité avec les Etats-Unis, on nous a opposé le cri que la majorité doit gouverner. Selon notre système de gouvernement, la minorité au parlement est, en quelque sortes, la gardienne des droits du peuple. Il est clair que le dernier parlement n'avait jamais reçu mandat de livrer aux Etats-Unis l'autonomie fiscale complète dont la Grande Bretagne a revêtu la Puissance, conséquence qui suivrait l'adoption du pacte de réciprocité. Nous avons décidé avec énergie, que ce serait le peuple, et non une majorité parlementaire passagère, qui donnerait la réponse qui doit déterminer les destinées futures de la Puissance et de l'empire. Cette attitude n'a pas besoin de justification, et nous n'entreprendrons pas non plus de la justifier.

"Il y a près de cinquante ans, le Canada commença le travail de l'édification d'une nation, en face de difficultés qui semblaient insurmontables, mais qui n'abattirent pas son courage. A l'ouest, il étendit ses limites jusqu'au lointain Pacifique, et au nord, au-delà du cercle arctique. Il entreprit de conserver un territoire dont la superficie était plus grande que celle du continent d'Europe. Le Canada n'a pas reculé devant la tâche de faire respecter des frontières qui s'étendent sur près de quatre mille milles le long de la frontière nord d'une des nations les plus puissantes et les plus agressives du monde moderne. Sa foi et son courage ont été sans égal, et à la hauteur du succès qui a couronné ses efforts. En plein succès et au milieu de cette prospérité, le gouvernement, sans soumettre la chose à la considération du public et sans discusion, a entrepris de lier le pays par un traité qui change complètement les conditions et la politique sous l'empire desquelles notre pays a atteint si rapidement et si sûrement son splendide développement actuel.

"Les objections contre ce traité sont sérieuses et péremptoires. Elles peuvent se résumer comme suit :

"Ce traité tend à diviser et à séparer les provinces du Canada que la confédération avait pour but d'unir, et il détruit ainsi toute la signification de la confédération.

"Il détruit l'idéal et l'espoir de la réciprocité dans les bornes de l'empire. Le président Taft a avoué que son but principal en recherchant ce traité était de prévenir la consolidation de l'empire britannique.

"Il met le Canada au tournant des chemins, le détourne du sentier de l'unité canadienne et de l'alliance britannique, et le conduit dans la direction de Washington.

"Il va à l'encontre de la politique de la nationalité canadienne, qui était de réunir ensemble les provinces du Canada par des relations et un commerce allant de l'est à l'ouest, sur les grandes lignes de chemins de fer. Il rend inutiles et dérisoires les sacrifices faits joyeusement par le peuple du Canada, pendant un demi-siècle, pour un noble but.

"Il constitue une menace immédiate et sérieuse pour nos lignes de navigation intérieure, pour notre navigation océanique ainsi que pour nos ports canadiens dans l'Atlantique, qui ont été construits et outillés au prix de dépenses si élevées pour le pays.

"Il fait du Canada un vassal commercial des Etats-Unis et leur abandonne virtuellement le contrôle de ses destinées.

"Il lie notre tarif fiscal à celui des Etats-Unis et entrave le pouvoir de notre parlement d'altérer le tarif selon les justes besoins de notre population.

"Sa durée est nominalement sous le contrôle de chacun des deux pays mais en réalité sous le seul contrôle des Etats-Unis. Les conditions qui régissent son abrogation soulèveraient des difficultés internationales si délicates et si compliquées que la plus puissante des deux partie contractantes dicterait ses conditions à l'autre.

"Sa tendance et son but sont l'union commerciale complète entre les deux pays, à l'exclusion du reste de l'empire.

"Il ouvre aux Etats-Unis notre marché local, qui consomme 80 p. c. de nos produits animaux et agricoles. Il a aussi pour effet d'ouvrir ce marché à douze pays étrangers, et à toutes les possessions britanniques, sans que nous obtenions des avantages réciproques et semblables. "Sir Wilfrid Laurier a envoyé à ces pays, une invitation polie d'abandonner et de ne pas employer leur droit d'entrer sur notre marché—L'idée que ces pays seraient assez délicats et désintéressés pour en agir ainsi est si ridicule qu'il n'est pas besoin d'insister.

"Ce traité constitue un abandon de la politique d'amélioration de nos relations commerciales avec les citoyens britanniques, nos meilleurs clients, et met notre espoir dans le peuple américain, qui est notre plus dangereux concurrent sur les marché du monde entier.

"Ce traité constitue une absurde tentative d'améliorer le sort de la classe agricole en l'exposant à la concurrence du monde entier pour les produits qu'il vend et en continuant l'imposition du fardeau des taxes actuelles sur tout ce qu'il achète.

"Il met en danger l'existence de nos primes aux pêcheurs et il nous enlève le pouvoir d'encourager ainsi toute l'industrie affectée par le traité.

"Il détruira le caractère distinctif et la réputation de nos produits domestiques, qui seront à l'avenir noyés parmi ceux des Etats-Unis, et qui seront connus comme des produits canadiens.

"Il expose nos ressources naturelles aux déprédations des "trusts" gigantesques qui ont déjà obtenu le contrôle de celles des Etats-Unis.

"Il aidera ces trusts à exercer une influence indue et à exercer une pression sur les gouvernements provinciaux, pour les forcer à abandonner leur sage politique, qui consiste à sauvegarder nos ressourees naturelles et à les convertir en produits manufacturés par le travail de nos propres citoyens.

"Il donnera aux "trusts" américains un pouvoir, une influence et un contrôle de notre pays semblable à celui qu'ils ont exercé si implacablement et avec une telle absence de conscience, aux Etats-Unis.

"Il aura pour effet de réduire en grande partie les prix que nos producteurs reçoivent pour leurs produits, tandis que le contrôle des "trusts" empêchera toute diminution des prix pour les consommateurs.

"Il empêchera l'emploi des méthodes d'agriculture les plus perfectionnées et les plus progressives, au moyen desquelles les produits naturels sont convertis sur la ferme en produits finis, et qui maintiennent et conservent la fertilité du sol.

"Il encouragera l'exportation de nos produits bruts et des produits non finis, qui seront manufacturés à l'étranger, au lieu de l'être au pays.

"Il établira un état de choses et créera des relations dont il sera successivement difficile de se débarrasser, si ce n'est avec le consentement des Etats-Unis ou à des conditions qui seront dictées par eux Et finalement, en mettant, les choses au mieux, ce ne peut être qu'une expérience hasardeuse et dangereuse, inconsidérée, et entreprise sans raison dans une période de développement sans égal et au milieu de la prospérité, après que le Canada a dépassé depuis longtemps l'état dans lequel une semblable politique a été autrefois cru désirable.

LE MANIFESTE DU PREMIER MINISTRE

On peut déduire du manifeste du premier ministre l'attitude du parti ministériel dans le débat actuel.

"Examinons brièvement ce manifeste.

"Le premier ministre tente de faire croire que les adversaires de la réciprocité mettent en doute la loyauté du peuple canadien.

Cette insinuation n'est pas motivée. La loyauté du peuple canadien est au-dessus de tout doute Mais aucun peuple ne peut échapper à la conséquence de ses propres actes ; et si le Canada se place sous le contrôle commercial des Etats-Unis, son indépendance politique, s'il la conserve, ne sera qu'une ombre et non une réalité substantielle.

"Le premier ministre met de l'avant trois propositions principales. Il dit : "En tout temps, au cours des dernières quarante années, tous les partis politiques au Canada se sont constamment efforcés de conclure avec les Etats-Unis un traité pour l'échange libre entre les deux pays des produits naturels.

Je nie absolument cela. Il a été prouvé à plusieurs reprises tant en parlement que sur les tribunes politiques que le premier ministre lui-même, par ses propres paroles, a combattu et répudié une semblable politique, au cours des dernières dix années. La répétition de cette déclaration dans son manifeste électoral est faite avec un cynique oubli de ces faits bien connus.

"Une citation de son propre manifeste suffira :

"Il y a eu un temps," dit-il, "où nous désirions la réciprocité avec les Etats-Unis, mais nos offres et nos efforts ont été rejetés. Nous avons dit adieu à ce commerce et nous avons mis tout notre espoir dans le commerce anglais." (Conférence impériale, 2 mai 1907)

"Le premier ministre parle ensuite des supposés avantages d'un marché américain libre". Or, en Chambre, nous avons, à plusieurs reprises, demandé aux partisans du traité un exposé détaillé et complet de ces avantages, couvrant toute la situation tant au point de vue de l'agriculture du Canada qu'au point de une de ses industries et de son commerce; mais on n'a pas jugé à propos de se rendre à notre demande Les principales questions ont cependant été mises sous leur vrai jour d'autre manière. Considérant les conclusions de toute la discussion, j'affirme que le gouvernement et ses amis ont complètement failli dans l'établissement de leurs prétentions. Le désavantage qu'il y a d'ouvrir le marché de nos fermiers aux Etats-Unis, à tout l'empire britannique et à douze autres pays, compense et bien audelà, tous les avantages qui peuvent résulter de l'entrée en franchise aux Etats-Unis de nos produits de la ferme.

UN PAS VERS L'ANNEXION

"En premier lieu, le premier ministre tente de réfuter l'argument que le traité de réciprocité conduira à l'annexion. Personne ne peut dire s'il aura ou non cet effet. Mais il n'y a pas l'ombre d'un doute que les principaux hommes publics des Etats-Unis leurs journaux et la masse de leurs citoyens sont en faveur du traité uniquement pour cette raison et croient qu'il aura ce résultat. Je pourrais remplir des pages de citations à l'appui de cette assertion, si c'était nécessaire. L'exacte vérité; c'est qu'en concluant ce traité, le peuple des Etats-Unis croit qu'il fait le premier pas vers l'annexion. Je crois que nous ne pouvons sans danger ignorer cette opinion bien claire de l'autre partie au contrat et que, tôt ou tard, nous aurons à compter avec eux. Voilà certainement une opinion qui s'imposera à tout citoyen raisonnable et averti.

L'ADMINISTRATION LAURIFR

Mais il y a aussi d'autres questions qui méritent considération. Le gouvernement a, à deux reprises, refusé toute enquête sérieuse sur les dépenses du chemin de fer national transcontinental, dépenses qui prennent des proportions renversantes. Il a persisté dans ce refus, en dépit du fait que des ingénieurs occupant des hautes positions dans la direction des travaux ont déclaré que l'argent du public était scandaleusement gaspillé.

Peut de temps après les élections de 1908, les principaux journaux libéraux du pays invitèrent le premier ministre à nettoyer les écuries d'Augias de certains départements qui dépensent les derniers publics. Le nettoyage n'a pas encore commencé. Scandales après scandales ont été mis au jour, pendant les deux dernières semaines de la récente session—et on n'a pas encore dit la la dixième partie.

LA MARINE

"Depuis les dernières élections générales, le gouvernement a adopté, relativement aux affaires maritimes, une ligne de conduite dont l'importance et les conséquences sont très grandes. La ligne de conduite suivie n'a pas été discutée devant le peuple aux dernières élections, et elle porta toutes les marques d'un "scheme" hâtivement préparé et mal élaboré.

Dans mon opinion, notre devoir envers l'empire ne peut pas être rempli convenablement par la mise en vigueur de cette mesure. Je soutiens que le plan du gouvernement comporte la création d'une force navale qui sera absolument inutile en temps de guerre et, par conséquent, d'aucun bénéfice pour le Canada ou pour l'empire. Il faudra d'immenses sommes d'argent pour construire, équiper et entretenir cette marine. Le résultat probable, c'est qu'en temps de guerre des vies utiles seront sacrifiées pour rien et sans que nous ayons ajouté un iota à la force de combat de l'empire.

Plus on l'étudie, plus on se rend compte que tout le plan naval du gouvernement n'est qu'un malheureux échec.

LE PONT DE QUEBEC

"L'électorat devrait aussi prendre en considération la remarquable impéritie et le manque d'esprit d'affaires qu'a montré le gouvernement dans la construction du pont de Québec et dans nombre d'autres grandes entreprises publiques.

LA POLITIQUE CONSERVATRICE LES PROMESSES DU PARTI CONSERVATEUR A L'ELECTORAT

Le parti libéral-conservateur s'engage à suivre la politique suivante, s'il arrive au pouvoir:

"Réorganisation complète des méthodes de contrôle des dépenses publiques. L'augmentation de ce qui est connu sous le terme de "dépenses contrôlables" de $21,500,000, en 1896, à près de $74,000,000 en 1911, est la preuve d'une extravagance qu'on ne peut justifier.

"2. L'octroi de leurs ressources naturelles aux provinces des prairies.

"3. La construction du chemin de fer de la baie d'Hudson et son contrôle d'une commission indépendante.

"4. Le contrôle et l'exploitation par l'état des élévateurs aux terminus.

"5 L'encouragement nécessaire pour la création et l'exploitation de l'industrie de la viande gelée.

"6. La création d'une commission permanente du tarif.

"7. L'octroi de subsides substantiels pour l'amélioration de nos chemins publics.

"8. L'extension du service de livraison gratuite de la malle dans les campagnes.

"9. La continuation des réformes dans le service civil.

"10. L'octroi de subsides généreux aux provinces, dans le but d'aider et de répandre l'enseignement agricole, et pour l'amélioration des procédés de culture.

"Et, enfin, nous nous engageons à suivre une ligne de conduite telle et à administrer de telle sorte que nous maintiendrons indépendant et intégral le contrôle de nos propres affaires au parlement du Canada, politique qui n'offrira pas le moindre sujet d'ombrage aux nations étrangères et dont le plus haut idéal sera le développement autonome du Canada comme nation dans l'empire.

"Nous avons fait, dans le passé, de grands sacrifices pour ce qui était notre idéal national ; nous nous trouvons maintenant en face d'une tentative pour nous fruster du résultat de ces sacrifices.

UNE QUESTION VITALE

"La vraie question est celle-ci : continuerons-nous dans la route qui nous a conduits à notre position enviable actuelle, à notre prospérité et à notre développement national, ou bien, au moment de nos plus grands succès et de notre réussite, perdrons-nous courage et abandonnerons-nous le combat pour l'existence nationale.

"C'est sur cette question vitale que j'en appelle au peuple avec la plus grande confiance, fort de l'espoir que son verdict sera en faveur de l'unité et non de la désagrégation du Canada, en faveur du resserrement et non du relâchement des liens qui attachent ce pays à l'empire."

(Signé) "R. L. BORDEN."

M. BLEAU

Les perspectives de notre candidat sont excellentes.

M. Bleau est reçu partout avec faveur.

Nous recommandons à nos amis de soigner l'organisation. Il faut du travail, constant, méthodique, ininterrompu. Qu'on soit bien persuadé que le comité de M. Bleau ne néglige rien de ce qui peut assurer l'élection de son candidat.

RAPPORT DE LA COMMISSION SCOLAIRE

ECOLE DU SACRE-COEUR 1910-11

Messieurs les paroissiens,

Les commissaires de l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg ont l'honneur de vous faire, sur l'administration des affaires de l'Ecole paroissiale pour l'année 1910-1911, le rapport suivant :

Elus par les paroissiens au mois de septembre 1910 pour prendre les moyens d'assurer l'existence d'une école vraiment en rapport avec nos aspirations religieuses et nationales. Nous avons prélevé la somme totale de $3.156.22.

LE DETAIL

Quêtes mensuelles et contributions des enfants	$1 805.02
Diverses organisations	445.30
Don des Dames de Ste-Anne	472.15
Dons dés bienfaiteurs	338.40
Quête spéciale	95.35
	$3 156 22

Dans l'administration des affaires de l'école les commissaires ont eu à faire des dépenses au montant de $3.526.24, reparties comme suit :

Salaires des Révérende Soeurs	$ 600.00
Taxes	210.81
Chauffage	372 50
Lumière	60.58
Gardien	180.00
Réparations des classes et demeure des Soeurs	557.50
Intérêts sur le capital de $21.127 79	1267.69
Autres dépenses	277.16
	$3 526 24

Les dépenses ont augmenté d'à peu près 20 par cent à cause des réparations à l'école et des arrérages sur les intérêts devenus capital, mais par contre, les revenus ont augmenté de 40 p. c. grâce à votre générosité.

Les commissaires ont constaté avec plaisir que l'enseignement et la tenue générale de l'école ont été très satisfaisants.

Ils remercient le Principal et les Sœurs enseignantes du dévouement qu'ils ont apporté à cette œuvre chère de l'éducation de nos enfants, et désirent aussi exprimer leur appréciation des encouragements si généreux qu'ils ont reçus des paroissiens du Sacré-Cœur.

Les Commissaires

L. A. DELORME, E. GUERTIN,
A. B. DESROCHERS, E. AUBIN,
J. J. ARSENAULT.

Chronique de la Provin e

ST-GEORGES, MAN.

Le 22 août matin à 10 heures monsieur Ozias Dupont, commissaire d'école, marié avec mademoiselle Rose Anne Chéosefils, par monsieur le curé I. Macaire en présence des parents respectifs. Toute la paroisse souhaite bonheur et succès au jeune couple.

• • •

Les récoltes sont excellentes et jusqu'à ce jour point de gelée.

COMMUNIQUÉ.

Vol au musee du Louvre

D'UNE PEINTURE DE VALEUR

Paris, 24.—La Joconde, le chef-d'œuvre d e Léonard de Vinci, a disparu du Salon Carré au musée du Louvre, où elle occupait la place d'honneur.

On a fouillé le Louvre de la cave au grenier, mais vainement.

On se perd en conjectures sur cette disparitions mystérieuse.

M. Dujardin Baumetz, sous-ministre des Beaux-Arts, a ouvert une enquête et la police est saisie de l'affaire

Le gouvernement anglais a offert déjà. pour cette peinture $5,000,000 qui furent d'ailleurs refusés.

C'est le plus célèbre des portraits de femmes qui existe au monde.

Il est surtout remarquable par le regard, qui est extraordinairement perçant.

C'est le portrait de la femme de Francesco del Giocondo, un Florentin.

Les Recettes du C. P. R.

ELLES ONT ÉTÉ L'AN DERNIER DE $104,167,806.

Montréal,—A une réunion des directeurs de la compagnie du Pacifique Canadien, des dividendes de 2 pour cent sur les actions préférentielles et de 2 1-2 sur les actions ordinaires ont été déclarés.

Les revenus pour l'année fiscale se terminant le 20 juin sont les suivants:

Recettes brutes, chemins de fer et transatlantiques: $104,167,806.

Recettes nettes de la même source, $36,696,830.

Après le paiement des dividendes il restera un revenu de $11,873,240.

Temperance et elections

Lors de l'initiation des nouveaux membres de l'Alliance Nationale jeudi dernier, notre chapelain M. l'abbé Béliveau nous a fait des remarques bien pratiques au sujet de nos prochaines élections.

Voice ce qu'il a dit en substance:

Je m'adresse aussi bien aux conservateurs qu'aux libéraux. Il s'agit d'user de votre influence pour arrêter l'intempérance en temps d'élection, et de prendre les moyens nécessaires à cet effet.

Par exemple, il faudrait qu'un comité soit chargé d'aller voir les deux candidats et de s'entendre avec eux, pour faire les élections sans liqueur énivrante. Les deux candidats s'engageraient sous parole d'honneur à faire tout en leur pouvoir pour que pendant cette élection il ne se passe pas de désordre d'intempérance.

Qu'un certain montant d'argent soit deposé entre les mains du comité affin que si les chefs de groupes manquaient à leurs engagements, le dit montant soit versé à une société de pauvres ou aux malades ou à une œuvre de charité quelconque.

M. le Président, H. Béliveau ne put qu'appuyer ce fier geste, et les membres de l'Alliance Nationale ne peuvent qu'approuver un si beau projet d'enrayer le mal énorme que l'intempérance fait à notre peuple surtout en temps d'élection.

Communiqué.

C'EST BEAU!

Par un soir de tempête, le "Niobé" perd sa route et va s'éventrer sur un roc du Cap Sable. C'est un malheur. Or un malheur ne vient jamais seul. Trois jours plus tard, le "Cornwall" s'érafle la coque aux abords du "Niobé". Nous paierons le renflouement du "Niobé", les réparations du "Cornwall", le rétamage du "Niobé",... qui en a six mois chez le ferblantier, le salaire de nos cadets et de nos marins, et, pendant tout ce temps-là, nos navigateurs en herbe n'apprendront rien.

Ce n'est pas tout. Notre gouverneur-général vent se promener. Et il se promène à bord de nos navires, naturellement. Il embarque sur le "Earl Grey." Le "Earl Grey" s'échoue près de l'Ile aux Oies. Résultat: six semaines au bassin de radoub, et des réparations coûteuses.

Ce n'est pas assez. Cette semaine, le gouverneur-général veut encore voyager. Naturellement, il s'embarque encore à bord d'un autre de nos navires, le "Lady Grey". Le gouverneur-général porte-t-il malchance? On ne sait. Mais, au cours du voyage, le "Lady Grey" rencontre un remorqueur: collision. Il faudra quelques réparations au "Lady Grey". Nous les paierons.

Et tout ceci dans une période de moins d'un mois. Notre marine va bien. Nous paierons au moins un demi million pour remettre le "Niobé" à flot, quelques millions de piastres pour le "Cornwall" quelques autres milliers pour les avaries aux navires qui promenaient lord Grey.

C'est beau, la marine!

(CONFRÈRE)

LES CONDITIONS DE LA FRANCE

Paris, 24.—Les négociations franco-allemandes relatives à la question du Maroc menacent de se prolonger. On parle à nouveau de la réunion possible d'une conférence des puissances, rendues nécessaire par les exigences de l'Allemagne. Ce serait donc de nouvelles assises d'Algésiras. La France, chargée d'une mission par les treize puissances signataires de l'acte d'Algésiras, rendrait l'Europe juge de sa conduite. L'Allemagne demande des compensations. Mais la France exigerait que, d'abord, soient établis devant la conférence, les droits de l'Allemagne à recevoir une compensation. L'éminent économiste, M. Paul Leroy-Beaulieu, dit que l'Allemagne n'offrant rien, il n'y a lieu en principe, absolument rien à lui donner.

On assure que le gouvernement arrêtera pratiquement et définitivement un double programme sur les demandes allemandes de concessions françaises dans le Congo français. M. Jules Cambon communiquera ce programme à M. de Kiderlen-Waechter.

De nombreux conseils généraux ont félicité le gouvernement au sujet de l'attitude qu'a eue ce dernier pendant les négociations franco-allemandes

Il est admis, dans une note demi-officielle, que la solution du différend franco-allemand dépendra des deux conditions suivantes: 1. Que les droits de la France, au Maroc, soit reconnus sans restriction de la part de l'Allemagne et réglés définitivement, de façon qu'il n'y ait pas à redouter des complications dans l'avenir; 2. Que l'Allemagne réduise ses réclamations territoriales dans le Congo français, qui sont manifestement excessives

LES RISQUES DE LA GUERRE

Londres, 25.—L'augmentation des taux d'assurance contre les risques de la guerre, chez Lloyd, a causé quelqu'alarme. Mais cela n'indique pas nécessairement que la question marocaine soit plus menaçante que la semaine dernière.

Le "Times" fait remarquer que les polices couvrant le risque d'une déclaration de guerre ont des relations très étroites avec les opérations de la bourse et il peut être profitable pour les financiers de se départir de quelques livres afin de s'assurer contre les pertes qu'ils subiraient par la baisse considérable des valeurs dans l'évènement d'une guerre européenne. Si la bourse ferme sans que la déclaration de guerre se soit produite les financiers peuvent facilement déduire de leurs profits de quoi payer ce qui a été le prix de leur tranquillité d'esprit.

Dans l'extrême improbabilité d'une déclaration de guerre pendant le temps ou la bourse est en session, ils seraient dédommagés de leurs pertes par les assureurs.

L'augmentation des taux est en grande partie due au fait que quelques-uns des principaux assureurs ont cessé de couvrir les risques de guerre. Ceci n'est dû à aucun changement dans la situation politique mais au fait qu'il y a quelques semaines les assureurs ont émis des polices valables pour trois et quatre mois et qu'ils ont autant qu'ils peuvent couvrir.

Notice

NOTICE is hereby given that a Court will be held, pursuant to "The St. Boniface Charter" by His Honour the Judge of the County Court of St. Boniface at the Council Chamber, on the 5th day of September 1911, at 9 o'clock in the forenoon, to hear and determine the several complaints of errors and omissions in the list of Electors of the said City for 1911.

All persons having business at the said Court are required to attend at the said time and place.

Dated this 23rd day of August, A. D. 1911.

PAUL GAGNON,
E. V. BATTLEY.

Assessment Commissioners of the said City.

Avis aux Créanciers

SUCCESSION DE NORBERT PLANTE, autrefois de la Paroisse de Lorette, en la Province de Manitoba, décédé.

AVIS est par la présente donné à toute personne ayant réclamation contre le defunt Norbert Plante, qui mourut le cinquième jour de Mars A. D. 1911 ou environ, dans la Ville de Saint-Boniface, en la Province du Manitoba, d'envoyer, poste payée à l'avance, ou de livrer au soussignés, à 401, Somerset Block, en la Ville de Winnipeg, avocats de Agénor Dubuc, Cultivateur et de Paul Royal, Médecin, tous deux de la paroisse de Lorette en la province de Manitoba, exécuteurs testamentaires du dit Norbert Plante, leur nom et adresse ainsi que les détails de leur réclamation et garantie s'ils en possèdent, le tout certifié par une déclaration statutaire.

Et prenez avis qu'après le deuxième jour d'Octobre, A. D. 1911, les dits exécuteurs procéderont à la distribution des biens du défunt parmi les personnes qui y ont droit, ne considérant que les réclamations dont les dits exécuteurs auront reçu avis.

Et prenez avis que les dit Agénor Dubuc et Paul Royal ne seront responsables vis-à-vis personne dont ils n'auront pas reçu les réclamations.

Daté à Winnipeg, ce 25 août, A.D. 1911.

BERNIER, BLACKWOOD,
BERNIER & BEAUPRE.

Avocats de la succession de Norbert Plante.

Soumissions.

Des soumissions, marquées "Tenders for Horticultural Building" seront reçues par le soussigné jusqu'à jeudi midi le 31 août pour la construction d'une batisse d'Horticulture au Collège Agricole, à St-Vital.

Un chèque marqué égal à 5 pour cent du montant de la soumission devra accompagné la soumission. Les plans et dévis peuvent être vus au bureau de l'Architecte Provincial M. S. Hooper, Fort Garry Court, Winnipeg.

La soumission la plus basse ni aucune soumission ne sera nècessairement acceptée

R. ROGERS,
Ministre des Travaux Publics.
Winnipeg
19 août 1911.

Soumissions.

Des soumissions marquées "Tenders for Electrical Wiring Administration Building" seront reçues jusqu'à samedi midi le 2 septembre 1911 pour la pose des fils électrique à la batisse Administration du Collège Agricole à St-Vital;

Un chèque marqué, de 5 pour cent du montant de la soumission devra accompagner la soumission.

Les plans et devis peuvent être vus au bureau de M. S. Hooper, Architecte, Fort Garry Court, Winnipeg. La soumission la plus basse ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptée.

R. ROGERS,
Ministre des Travaux Publics
21 août 1911. Winnipeg

—Maison à louer, No. 227 rue Notre Dame. S'adresser à A. Gauvin.

MANITOBA

La Terre des Bonnes Occasions

Voici seulement quelques-uns des avantages offerts par la province de Manitoba, prouvant que ceux qui désirent améliorer leur condition devraient chercher à s'établir dans son territoire

POUR LE FERMIER.

La fertilité du sol et ses conditions de climat ont donné à la province de Manitoba une renommée mondiale comme productrice du blé dur No. 1.

Aux fils de ces fermiers, la province de Manitoba offre une éducation agricole gratuite dans un collège agricole comme on n'en trouve pas de meilleur sur tout le continent américain.

POUR L'ARTISAN ET LE TRAVAILLEUR

Il y a des industries florissantes dans plusieurs villes qui progressent rapidement et le travail est bien payé dans toutes les branches de métier qui demandent de l'habileté ou non. Il y a une demande illimitée pour le travail.

POUR LE FINANCIER

Il y a du pouvoir électrique abondant à de bas prix pour les manufactures ou autres objets. Des terres fertiles. Des ressources naturelles variées et illimitées. Des facilités de transport suffisantes. Des villes nouvelles se développant rapidement. Tout cela offre au talent, au capital et à l'énergie des occasions et des rapports nulle part égalés et au-dessus des espérances les plus élevées.

Nous vous invitons tous à venir partager notre prospérité continue et notre grandeur future.

Pour plus d'informations adressez-vous à:

JAS. HARTNEY, 77 York St., Toronto, Ontario.
JOS BURKE, Logan Ave, Winnipeg, Manitoba.
A. A. C. LaRIVIÈRE, 22 Bâtisse de l'Alliance, Montréal Québec.
J. F. TENNANT, Gretna, Manitoba.

J. J. GOLDEN,
Député Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration.
Winnipeg, Manitoba.

MARIAGE

M. Joseph Turenne, notre estimé concitoyen épousait mercredi dernier, madame Flexon, de Winnipeg. Nos cordiales félicitations.

BILLET DU DIMANCHE

Culture Physique

Voulez-vous entretenir votre santé, vous conserver alertes et vigoureux comme les anciens, garder la force, la souplesse, l'activité, l'endurance des adolescents, la maîtrise et l'assurance de vos actes, imposer une sage direction à votre conduite, trouver un antidote salutaire contre la paralysie de la vieillesse, faites de l'exercice.

Je m'adresse surtout aux hommes de bureau. Car c'est un fait acquis que ceux qui travaillent toute la journée en plein air ont pris assez d'exercice pour leur permettre de prendre un repos bien mérité le soir à la maison.

A peine le printemps a-t-il reverdi nos prés que nous voyons un essaim de jeunes gens s'abattre dans nos parcs pour se livrer au *sport* qui leur convient.

—A défaut d'espace, nous ne citerons que quelques jeux d'été les plus en vogue.

Les uns trouvent leurs délices à jouer à la balle au-camp (baseball; savoir lancer une balle avec adresse, bien la recevoir, avoir la joie de frapper un bon coup qui leur permette de faire une course pour revenir au but: c'est là toute l'ambition des joueurs de base-ball. Aussi voit-on la foule assise sur les estrades applaudir frénétiquement aux prouesses des vainqueurs. Pour d'autres, il leur faut de grands terrains unis pour exercer leurs muscles et humer l'air à plein poumons, ce sont les joueurs de *golf*; on les voit viser la balle, lever le bâton recourbé, frapper avec justesse, relever la canne en décrivant une pose d'esthétique, remettre le bâton dans un carquois accroché à l'épaule, marcher d'un pas régulier et élastique vers l'endroit où ile ont expédié la balle et continuer le même manège jusqu'à la fin de la partie.

Voici les joueurs de ballon, *foot-ball*, où nos jeunes gens peuvent exercer leur haleine et leur force d'endurance. Le ballon est très en honneur dans nos collèges et nos universités et vous savez que ce n'est pas le jeu le plus banal.

Vous dirai-je les sauts, les courses, les tours de passe-passe, les combinaisons habiles auxquelles se livrent ceux qui jouent à la crosse, jeu qui nous vient des premiers indigènes du pays. Chaque jeu a ses lois, qu'il faut suivre et qu'il ne faut pas enfeindre, et chacun, comme un avocat habile, tire le meilleur parti de ces lois et donne libre cours à l'exercice de son jugement et de son esprit d'à-propos. Dans le jeu de la crosse, tout joueur ayant une arme à la main, il n'est pas rare de voir à l'effervescence d'une belle partie, vider une querelle entre adversaires, à coups de crosse, dans la chaleur du combat.

Le lawn-tennis ressemble un peu à la crosse. Les joueurs tiennent une raquette à la main, mais il n'y a nul danger pour eux de s'infliger des blessures comme à la crosse. Le tennis, est le sport de l'élégance. Jeunes filles, jeunes gens, vêtus de blanc, nu-tête, manient la raquette avec dextérité. Ce jeu exerce le coup d'œil, le jugement, et sans être violent, fortifie et développe les muscles.

L'été étant la belle saison, les places d'eau attiren la foule, aussi voit-on des canots et des chaloupes sillonner nos rivières et nos lacs en tout sens.

A propos, si nous disions un mot de ces grandes chaloupes de vitesse, à quatre ou huit rameurs. Véritables brochets énormes, ces chaloupes ont jusqu'à trente pieds de longueur, le gouvernail et les rames sont comme la queue et les nageoires. On assure que ces rameurs font de quinze à vingt milles à l'heure. Chaque rameur a sa place respective sur sa banquette, ou siège mobile; les rameurs ont les pieds fixés par des courroies; ils mettent toute leur force à donner le coup de rame avec un ensemble et une précision remarquables. A l'arrière de la chaloupe, un crieur excite les rameurs, concentre leur volonté stimule et dirige leurs élans.

C'est le soir vers les cinq à six heures, après que chacun a vaqué à ses occupations quotidiennes, qu'on se livre à ces sports sains et fortifiants.

Tout exercice en plein air est un tonique autrement puissant que le poison qu'on distille dans les buvettes.

Mens sana in corpore sano, dit le proverbe. Les jeux athlétiques sont excellents quand ils sont pris dans de justes mesures. Tout en fortifiant le corps, ils ont une influence heureuse sur l'esprit en disciplinant la volonté.

On a remarqué avec justesse, que bien souvent ceux qui sont entraînés sur le terrain des jeux sont tous préparés à lutter sur le terrain social, témoins nos parlementaires anglais.

Donnons à nos facultés le même entrainement quotidien, régulier et méthodique qu'aux muscles de notre corps et nous aurons l'équilibre physique et moral, qui fera une nation forte, sage et éclairée.

Chez Nous ET Autour de Nous

—A vendre—Quelques droits de foin. S'adresser à M. J. Lecomte.

—On demande une servante. S'adresser à l'hotel St. George St. Boniface.

—On demande une servante; s'adresser à Mme J A Marion, No 38, rue Dumoulin, Saint-Boniface.

—Madame Nordica, la grande cantatrice, donnera un concert à Winnipeg, le 13 novembre prochain.

—Ouverture de l'exposition des fleurs par Son Honneur le lieutenant-gouverneur Cameron, vendredi, 1er septembre.

—Sir Thomas Shaughnessy, président du Pacifique Canadien, est à Winnipeg, en tournée d'inspection annuelle du réseau de la compagnie.

—Mme E. J. O'Sullivan et mademoiselle O'Sullivan sont parties la semaine dernière pour une promenade dans la province de Québec.

—Maison moderne à louer, rue La Vérandrye, ancienne résidence de M. Arthur Auger. S'adresser à M. Jules C. Turenne, Hotel de Ville.

—M. William Bender, de Winnipeg, est de retour à Winnipeg après une absence de plus d'un an dans l'ouest. M. Bender travaillera ici pour la Prudential Insurance Co. of America.

—On annonce pour le 20 septembre, le retour au milieu de nous de mademoiselle Mollot, le professeur de piano bien connu, et qui vient de faire plusieurs mois d'études à Paris.

—La *Fête du Travail* le 1er septembre, sera célébrée à Winnipeg, par la parade traditionnelle des corps et métiers. La *Fête du Travail* est une de nos plus belles et plus significatives fêtes civiques.

—On coupe le blé à peu près partout dans la province. Moyenne générale: 25 minots à l'acre. La Saskatchewan a eu des journées très froides et la coupe du grain en est retardée d'une dizaine de jours.

—M. Octave Godefroid est à construire deux maisons sur la rue Hamel, Nos. 80 et 82; ces maisons sont modernes, 8 chambres, cave et salle de bains, qui seront prêtes à louer le 1er octobre prochain. Une visite est sollicitée.

—Le président de la Cie du G. T. P., M. Chs. M. Hays, de retour d'un voyage d'inspection sur la ligne transcontinentale à l'ouest d'Edmonton, a déclaré que les pluies abondantes de l'été ont grandement retardé les travaux de construction de la voie ferrée.

—On annonce la maladie grave à Chicago, de M. le docteur A. H. Ferguson autrefois de Winnipeg. M. Ferguson a quitté Winnipeg depuis environ quinze ans, mais sa réputation comme chirurgien y était telle que le grand médecin fera toujours partie de notre public.

—Les autorités du C. P. R. ont définitivement arrêté les plans d'agrandissement du Royal Alexandra. Ces plans comporteront deux étages additionnels et une annexe sur la rue Higgins. Ce sera du princier—comme, du reste, tout ce que fait le C. P. R. Les voyageurs sont toujours de plus en plus nombreux dans la vaste hôtellerie. Quand tout sera terminé il y aura plus de 700 chambres.

—Les autorités de Winnipeg ont décidé de munir les policiers de revolvers. La bataille Traynor, où ce constable a été gravement blessé sous le feu de deux bandits, dans le nord de la ville mercredi dernier, montre que les gardiens de la paix ont besoin du pistolet à l'avenir s'ils veulent se mesurer avec chance égale contre les malfaiteurs. M. le Docteur Lachance a été appelé par la commission de la police de Winnipeg à donner ses soins à Traynor.

—Le théâtre Walker ouvre ses portes pour la saison d'automne; lundi le 4 septembre, jour de la fête du travail, "The House Next Door", pièce comique. Plus tard dans la semaine la scène sera tenue par Frixie Friganza qui jouera dans une comédie musicale "The Sweetest Girl in Paris". La semaine du 11 septembre, une autre comédie musicale "Bright Eyes" par l'auteur des "Three Twin" jouées par une des meilleurs troupes de New-York.